



AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation Modification au règlement de zonage –Projet de règlement numéro 1100-197

Aux personnes intéressées, AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

1. QUE le conseil municipal lors de la séance tenue le 20 avril 2026, a adopté un projet de règlement concernant une demande de modification au *Règlement de zonage numéro 1100* de la Ville de Montmagny.
2. Que ce projet de règlement est intitulé *Règlement n°1100-197 modifiant le règlement de zonage 1100 afin d'amender la liste des matériaux de revêtement interdits dans le but d'autoriser des bâtiments accessoires de type dôme pour certains usages.*
3. Que ce règlement a pour but d'autoriser les bâtiments accessoires de type dôme pour les usages agricoles, industriels et d'enseignement secondaire et collégial et de mettre à jour la liste des matériaux de revêtement interdits.
4. Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu **le lundi 11 mai 2026**, à 19 h, à la salle du conseil, située au 143, rue Saint-Jean-Baptiste Est à Montmagny.
5. Qu'au cours de cette assemblée publique, le projet de règlement sera expliqué ainsi que les conséquences de son adoption et les personnes qui désirent s'exprimer seront alors entendues.
6. Que ce projet de règlement ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire.
7. Que ce projet de règlements est disponible pour consultation au bureau de la Ville, situé au 143, rue Saint-Jean-Baptiste Est à Montmagny.

Fait à Montmagny, ce premier jour du mois de mai deux mille vingt-six.

La greffière,

Karine Simard, avocate